

Procès-verbal de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité de Saint-Édouard-de-Lotbinière, en visioconférence le 14 décembre 2020 à 20 heures et à laquelle étaient présents messieurs André Poulin, André Leclerc, Sébastien Leclerc, Patrice Lemay et mesdames Lina Trépanier et Mylène Bernier formant quorum sous la présidence de madame Denise Poulin, maire.

Absent :

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 72 heures avant la journée de cette séance.

- MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE LA SÉANCE
- PRÉSENTATION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- GREFFE ET GESTION ADMINISTRATIVE

230-12-2019 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 16 DÉCEMBRE 2019 À 20H00

1. Mot de bienvenue et ouverture de la séance
2. Présentation et adoption de l'ordre du jour
3. Présentation et adoption du budget 2021
4. Période de questions aux contribuables
5. Levée de l'assemblée

ATTENDU QUE tous les membres du Conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour de la présente séance et que Madame le Maire en fait lecture au bénéfice de l'auditoire;

En conséquence,

Sur la proposition de Lina Trépanier, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents,

QUE l'ordre du jour soit adopté

231-12-2019 3. ADOPTION DU BUDGET 2021

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont terminé l'étude des prévisions budgétaires pour l'année 2021.

En conséquence,

Sur la proposition de André Poulin, il est résolu à l'unanimité de tous les conseillers présents,

QUE le conseil municipal adopte les prévisions budgétaires pour les activités de fonctionnement, pour l'exercice financier 2021 composées comme suit :

DÉPENSES :	
Administration générale	481 781\$
Sécurité publique	438 121\$
Transport routier	463 449\$
Hygiène du milieu	479 504\$
Santé et bien-être	54 410\$
Aménagement et urbanisme	74 581\$
Loisirs et culture	227 510\$
Activités culturelles	13 253\$
Frais de financement -intérêts	88 600\$
Total des dépenses avant affectations	2 321 209\$
Affectations - remboursement en capital et autres	364 821\$
TOTAL DES DÉPENSES ET AFFECTATIONS	2 686 030\$

REVENUS :	
Taxes (valeur foncière, service de la dette, services municipaux, intérêts sur arrérages)	1 962 451\$
Tenant lieu de taxes	30 312\$
Transferts	229 337\$
Services rendus	80 165\$
Impositions de droits	46 613\$
Autres revenus	0\$
Amendes et pénalités, intérêts	20 525\$
Excédent de fonctionnement non affecté	316
	627\$
TOTAL DES REVENUS	2 686 030\$

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions a été réservée pour le public. Seules les questions demandant des délibérations seront retenues pour les fins du procès-verbal.

232-12-2019

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

En conséquence,

Sur la proposition Patrice Lemay, il est résolu unanimement par tous les conseillers présents

QUE la séance soit levée à 20h07.

Denise Poulin, Maire

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

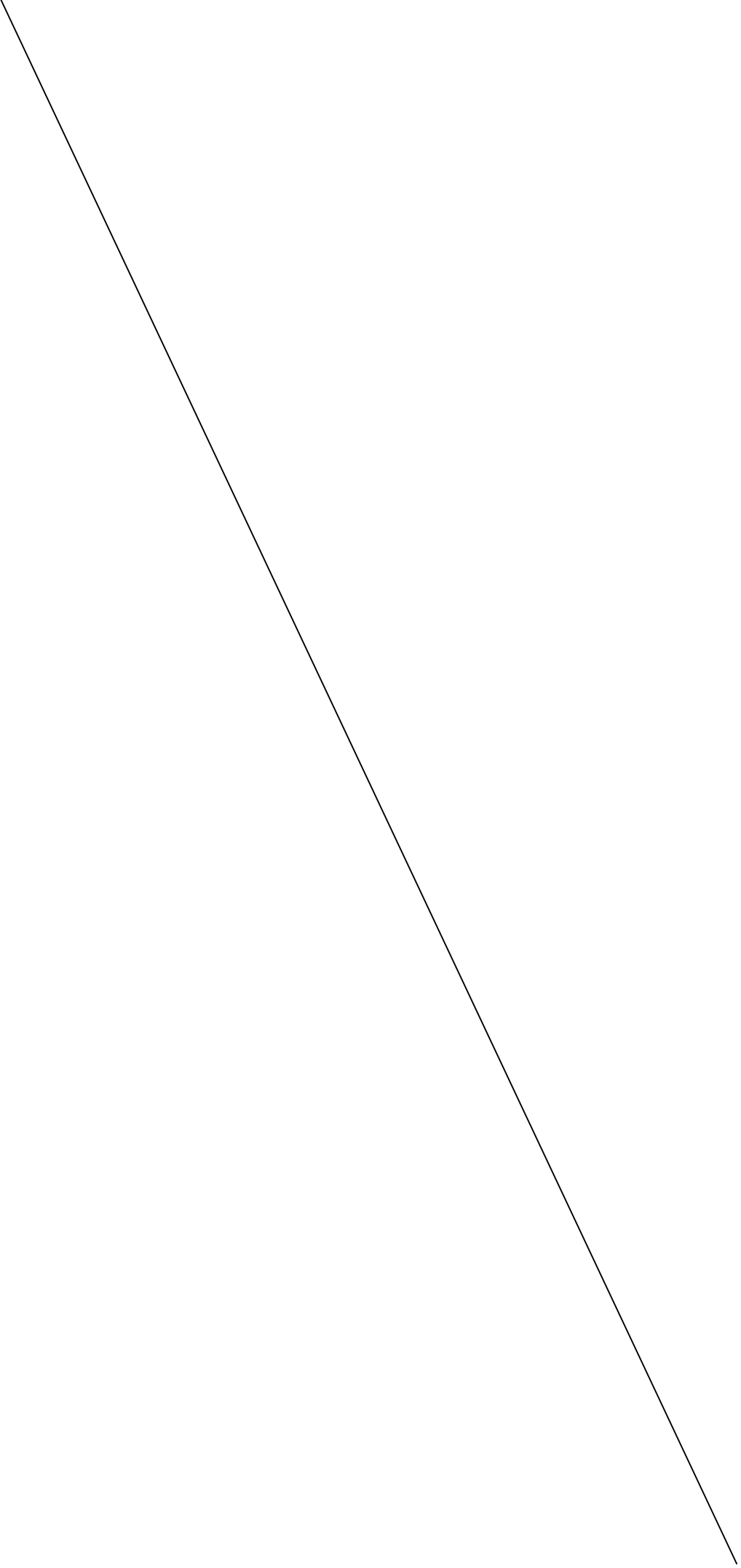
CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette séance de la susdite municipalité.

Marie-Josée Lévesque, directrice générale et secrétaire-trésorière

« Je, Denise Poulin, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »

Denise Poulin, Maire



4343